



Communiqué

## Développement immobilier au centre-ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac GBD Construction souhaite rectifier plusieurs faits erronés

**Saint-Eustache, le 26 janvier 2021** — Devant le nombre d'informations trompeuses véhiculées dans les médias, GBD Construction / Groupe L'Héritage souhaite rectifier plusieurs faits concernant le projet immobilier prévu au centre-ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Depuis plusieurs années, GBD Construction / Groupe L'Héritage collabore avec la Ville dans le cadre de la planification et de la réalisation du projet centre-ville. Dans ce contexte, GBD Construction a constamment veillé à rencontrer les exigences de la Ville et a régulièrement modifié son projet selon la volonté de cette dernière.

En 2018, dans le cadre des démarches entreprises auprès de la Ville, une convention a été signée visant à échanger des terrains. Par cette entente, la Ville souhaitait agrandir le parc Félix-Leclerc et y implanter une piscine sur un terrain appartenant au propriétaire de GBD Construction / Groupe L'Héritage, M. Benoit Dumoulin. En retour, il était convenu que le terrain cédé de bonne foi venait affranchir GBD Construction / Groupe L'Héritage de la contribution pour frais de parc, étape nécessaire à franchir pour permettre la réalisation du développement de la phase 2 de Centrocité, au coin de la route 344 et du boulevard des Promenades. Une résolution a d'ailleurs été adoptée par la Ville afin d'officialiser le tout par acte notarié.

Une telle transaction avec la Ville n'aurait jamais été conclue si GBD Construction / Groupe L'Héritage avait été informé que la phase 2 de Centrocité ne pouvait être développée à court terme, tel qu'indiqué dans la convention. Le promoteur a donc engagé un dialogue de bonne foi avec la municipalité pour y discuter des plans.

À l'automne 2019, dans le cadre de l'implantation de son projet commercial et résidentiel, GBD Construction / Groupe L'Héritage a obtenu une autorisation de la part du Ministère de l'Environnement (MELCC) afin de remblayer un milieu humide d'une superficie de 218 m<sup>2</sup> sur les terrains concernés.

Afin de satisfaire aux exigences du MELCC pour l'obtention d'une telle autorisation, GBD Construction / Groupe L'Héritage avait mandaté une firme environnementale externe pour évaluer la valeur écologique du terrain. Cette firme a conclu que la végétation retrouvée sur le site est caractéristique de friches et qu'aucune espèce végétale ayant un statut de protection n'y a été trouvée. Les travaux de cette firme n'ont pas permis d'identifier une espèce faunique menacée, vulnérable ou susceptible d'être ainsi désignée sur le site.

C'est donc notamment sur la base des conclusions de cette étude environnementale indépendante que le MELCC a émis l'autorisation à GBD Construction / Groupe L'Héritage.

.../2

Soulignons que sur les ondes de [Radio-Canada en 2019](#), la mairesse avait d'ailleurs donné son opinion sur l'absence de valeur écologique de ce terrain et déclaré : « Je ne crois pas que ce soit des arbres matures, ce sont vraiment des petits. Je ne crois pas que c'est une forêt urbaine, pas du tout. » Plus encore, elle affirma « C'est notre centre-ville. Il faut quand même développer un centre-ville pour une municipalité. »

En ce qui concerne les travaux préparatoires réalisés au mois de décembre sur son terrain, GBD Construction / Groupe L'Héritage mentionne qu'ils ont eu lieu conformément à la réglementation et aux discussions intervenues avec la Ville, incluant la mairesse elle-même.

### **La phase 2 de Centrocité bientôt dévoilée aux citoyens**

Dans les prochains jours, GBD Construction / Groupe L'Héritage dévoilera publiquement la phase 2 de Centrocité qui avait été présenté à la Ville il y a quelques années. Les citoyens de Sainte-Marthe-sur-le-Lac ont le droit d'avoir l'heure juste sur ce projet de 100 millions de dollars qui est articulé autour d'une solide vision d'avenir pour le développement du centre-ville.

Ce nouveau projet prévoit de nouvelles plantations sur le site. Plus encore, les biologistes sont d'avis que la réalisation du projet aura pour effet de bonifier la qualité du couvert forestier du site.

GBD Construction / Groupe L'Héritage s'attend à ce que la municipalité de Sainte-Marthe-sur-le-Lac procède aux démarches requises pour que le projet puisse se concrétiser rapidement. Le promoteur tient à rappeler qu'il offrira toute sa collaboration pour mener à bien ce projet tel que prévu dans les ententes négociées de bonne foi.

### **À propos de GBD Construction / Groupe L'Héritage**

Depuis plus de 30 ans, GBD Construction / Groupe L'Héritage est promoteur de développements de projets domiciliaires, dont plusieurs projets dans la région qui comportent la réalisation de plus de 10 000 nouvelles demeures (condos, maisons unifamiliales, jumelées et maisons de ville) et ce, dans les normes et spécifications de chacune des villes avec lesquelles il collabore depuis des années.

Rappelons qu'en 2007, à la suite d'un rapport de biologistes indiquant un milieu à conserver dans un secteur qui devait être développé par GBD Construction / Groupe L'Héritage, l'entreprise a cédé à la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, une superficie de plus de 1,5 million de pieds carrés qui porte désormais le nom de la Prucheraie.

– 30 –

Renseignements :  
Patrick Howe, Consulat RP  
514 394-1045, poste 222  
Cell. : 514 647-1510  
patrick.howe@consulatrp.com

Source :  
GBD Construction  
Mélanie Letarte, directrice développement et ventes  
Benoit Dumoulin, président